

Motion de la commission des travaux: «Pour la présentation des futurs plans de lignes de trams au Conseil municipal».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 28 juin 2005, dans le rapport M-464 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'organiser, en collaboration avec les autorités cantonales, une séance d'information à destination de l'ensemble du Conseil municipal, afin de décrire et de commenter les projets d'extension du réseau de tramways. D'autre part, le Conseil administratif est invité à informer le Conseil municipal lors de modifications significatives.